

Cas pratique : inexécution de l'obligation contractuelle

Par **dystopia**, le 12/11/2014 à 10:54

Bonjour,

j'ai quelques difficultés à trouver les réponses du cas pratique suivant :

- La Société A conclut un contrat de distribution exclusive d'une durée de cinq ans avec la société B (portant sur des conteneurs).
- La société A a toutefois été contrainte d'arrêter leur fabrication/commercialisation pour cause de contrefaçon.
- La société A trouve le moyen de remplacer les anciens conteneurs par une nouvelle marque. La société B accepte ce remplacement. Le contrat n'est donc pas remis en cause. La société A par ailleurs s'engage à livrer ses nouveaux produits.
- Cependant, trois mois plus tard, la société A n'a toujours pas livré les nouveaux produits à la société A. Elle décide de cesser leur commercialisation.

Voici mes hypothèses :

- Etant donné qu'en l'espèce nous avons affaire à un contrat à exécution successive avec terme extinctif les parties sont liées par la durée du contrat (ici 5 ans).

Par conséquent une résiliation unilatérale antérieure au terme extinctif du contrat n'aurait aucun effet...

La société B engage donc sa responsabilité contractuelle pour rupture abusive des relations contractuelles...

De plus, elle pourrait être contrainte au versement de dommages et intérêts...

- Toutefois, ne pouvons nous pas également évoquer la mauvaise exécution de l'obligation de délivrance qui incombait à la société A. 3 mois plus tard, elle n'avait toujours pas livré les nouveaux produits...

Si l'on considère cette hypothèse, la rupture du contrat par la société B semble en effet être justifiée et donc valide...

Il faudrait que je déduise de cela l'hypothèse la plus pertinente, toutefois les deux me semblent plus ou moins "bonne"...

Si une personne pouvait m'apporter de l'aide, et m'éclaircir...

Merci d'avance